



Bourse du travail
Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tel: 0386611860 Fax: 0386215374
Mel: snes-nievre@dijon.snes.edu

CIRCULAIRE N°5

SOMMAIRE

§ 12 Mars : Grève Second Degré
§ Rentrée 2010
§ Annexes : Affichage réunion mutations Intra
Pour 58 Second Degré (pour la salle des profs)

12 MARS : GRÈVE SECOND DEGRÉ

Le SNES 58 appelle tous les collègues du second degré à se mobiliser en masse pour cette journée de grève. Il nous faut mettre un coup d'arrêt à la politique du gouvernement qui considère l'Éducation Nationale comme un champ d'économies budgétaires. Cette grève doit être le moyen de donner une visibilité aux actions locales et au mécontentement des enseignants pour obliger le Ministre à revenir sur :

- la Réforme des lycées qui globalise les dédoublements, remet en cause les horaires disciplinaires, l'identité de certaines disciplines, affaiblit la voie technologique, met en place des dispositifs dont les objectifs sont budgétaires et communicationnels,
- la Formation des stagiaires qui, au lieu de les décharger partiellement, leur attribue un service complet avec quelques semaines de stages où ils seront remplacés par leur tuteur, un TZR ou un étudiant en M2,
- les conditions de travail dans les collèges de plus en plus difficiles dans la totale indifférence, du Ministère,
- le renforcement du poids des chefs d'établissement et la mise en concurrence des établissements,
- la politique salariale qui confond revalorisation et heures supplémentaires,

Le SNES 58 appelle les collègues à une

Assemblée Générale Intersyndicale des Personnels
à 14 heures
7^{ème} étage de la Bourse du Travail
à Nevers

RENTRÉE 2010

La rentrée 2010 se prépare pour les collèges de la Nièvre avec une prévision de -127 élèves et un retrait d'une vingtaine de postes, soit un poste pour 6 élèves en moins. Ceci va conduire à un nombre important de classes à 26, 27, 28, 29 élèves et même parfois 30 élèves, ce qui est inadmissible !

En lycée, la rentrée se prépare dans le cadre de la volonté gouvernementale d'appliquer la réforme des lycées dès septembre 2010 pour permettre l'an prochain de supprimer des postes en nombre, notamment grâce au tronc commun de première. Cette réforme entraînant une large autonomie des établissements sur fond de mise en concurrence de ceux-ci, les élèves rencontreront des conditions d'études et d'accompagnement très variées d'un établissement à l'autre. Les disciplines technologiques sont dès cette année fortement impactées par cette réforme.

Bien cordialement,
Le Secrétariat Départemental : Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET